

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DP**

### **INFRALOG du 27 JANVIER 2012**

Réunion présidée par Mrs P. ARADAS - R.DET, assisté de P.Y. BURGER - RRH, D. MARRION - DU ASTI.

#### **Informations diverses :**

- FUSION DES EVEN LN ET LS :**

Le couperet est tombé en ce début d'année, annoncé par le DET de LN qui a surpris tout le monde, y compris son collègue de LS ... Il est bien trop tôt pour en tirer les premières conclusions, mais notre OS va suivre de très près cette nouvelle et malheureusement énième restructuration ... nous allons être reçus par les DET de ces établissements pour connaître quelle structure est envisagée pour ce futur Infrapôle Lorraine !

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

- ABE :**

Le projet piloté par Gares et Connexions vise à regrouper pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les 1640 agents (60 agents en lorraine) des 23 ABE existantes au sein de 3 établissements de Services Bâtiments et Energie (ESBE). Un premier établissement réunira les 5 ABE d'Ile-de-France à Paris. Un second appelé Grand-Est se situera à Lyon (le notre pour la région lorraine). L'emplacement du troisième (Grand-Ouest) initialement envisagé à Lille est remis en question suite au manque de cohérence géographique dénoncé par l'UNSA-Cheminots à l'égard des ABE lointaines de Toulouse, de Bordeaux et de Rennes. Cet éloignement induit nécessairement la création d'appuis territoriaux appelés délégations territoriales-DT. **L'UNSA-Cheminots avait attiré l'attention sur le risque de reconstituer un 4ème niveau hiérarchique contraire à la ligne hiérarchique voulue par l'Entreprise (DET, DUP, DPX).** Ne seront pas transférés la soixantaine d'agents des Groupes Régionaux Energie Electrique-GREE (Haute Tension) qui resteront à l'Infra.

Le but d'un tel regroupement vise à mettre la SNCF en conformité avec la loi ORTF du 22 septembre 2009 dans le cadre de l'ouverture à la concurrence et du Décret Gares à venir avant fin janvier 2012 (Décret supposé conférer à 3000 gares une autonomie de fonctionnement sans discrimination vis-à-vis des concurrents de la SNCF). Serait ainsi offert un service clés en main pour les travaux et l'entretien. Le modèle actuel des ABE, en tant que prestataire ne fournit pas aujourd'hui ce service selon le chef de projet, en raison notamment des prix pratiqués trop disparates et des délais de réactivité trop longs.

Le 14 décembre 2011, les 4 OS représentatives avaient estimé qu'elles avaient été trompées en apprenant quelques jours avant la Table Ronde que la Direction de l'Immobilier (DI) menait un projet parallèle baptisé « Véritables Responsabilités du Propriétaire- pour 2014 (VRP 2014). Ce projet prévoit la reprise de bon nombre de tâches des ABE au travers de contrats multitechniques ainsi que le Grand Entretien, les visites de Gestion et les petits travaux du propriétaire. Une duperie dénoncée par l'UNSA-Cheminots puisque la DI offre en effet dès à présent aux agents des ABE des postes à la bourse de l'emploi alors que l'ensemble du personnel ABE ne doit être transféré à G et C qu'en 2013, ce qui les exclut *ipso facto* du processus sachant que la charge de production de 2012 est à réaliser.

Ne pouvant compter sur ces personnels que les DET des ABE ne peuvent pas céder, la DI a obtenu de RH Corporate 150 autorisations d'embauche en vue de réaliser son projet VRP 2014.

Dans ce contexte, la Table Ronde du 14 décembre a tourné court. L'ensemble des OS, dans une déclaration unitaire commune, a demandé à G et C un REX depuis la mise en place de la DI et des ABE sur les questions économiques, sécuritaires et sociales comprenant les éléments de charge de travail sur l'Epic, les effectifs, la sous-traitance, les causes de dysfonctionnement, les déroulements de carrière ABE par ABE ainsi que les intentions véritables de la DI sur le projet masqué VRP 2014.

### L'essentiel de la Table Ronde du 12 janvier :

Elle s'est appuyée sur le REX de 70 pages sur le fonctionnement des ABE demandé le 14 décembre. Ce dernier est incomplet. En aucun cas ne figure l'impact, ABE par ABE, en terme de charge de travail du projet VRP 2014 de la DI et les intentions de la Direction des Services généraux (DSG) à propos du « Facility Management », Directions qui sont aussi des acteurs du dossier à part entière.

G et C consciente de la réalité des enjeux et des inquiétudes des agents des ABE au travers de ce projet faute d'information réelle sur leur avenir, a renforcé la composition de sa représentation à la Table Ronde avec la présence du Directeur Adjoint de la Branche.

Celui-ci a porté en entrée de séance à la connaissance des OS les précisions suivantes qui fournissent de nouvelles bases à un dossier pour lequel G et C est toujours le pilote :

- Détente du calendrier social avec une nouvelle Table Ronde en février portant sur la charge 2012 et sur les prévisions de charge 2013 ABE par ABE en corrélation avec le projet VRP 2014 de la DI et avec la DSG.
- Présentation du projet en CCE repoussé au CCE de Mars.
- **Le Décret Gares n'influera pas sur la Branche G et C qui restera dans l'EPIC.**

Il a estimé que la mission de G et C était d'entretenir et d'investir dans les gares ainsi que de maintenir en état les bâtiments qui lui sont confiés et donc que le transfert des agents des ABE de la Branche qui y participent au quotidien se justifiait pleinement. Actuellement l'Infra dont dépendent aujourd'hui les personnels des ABE ne fait que transmettre l'enveloppe budgétaire à G et C en tant que ligne fonctionnelle. Il n'y a donc pas de réelle plus-value. Le modèle actuel ne convient d'autant pas à G et C qui effectue l'assemblage des clients des ABE compte-tenu d'un manque d'homogénéité dans la réalisation des devis jugés trop élevés avec des difficultés de suivi des demandes d'intervention.

Le Directeur adjoint de la Branche G et C a ajouté qu'il croyait en la qualité de travail des agents des ABE et que la DI n'était pas opposée à l'utilisation de ces agents à condition de disposer d'un véritable guichet unique commun (GU).

En clair, G et C établit le constat que les guichets uniques travaillant avec l'outil GMAO (Gingembre) ne répondent pas à la demande des clients parce que, *primo* leurs prestations ne sont pas homogènes et *secundo*, que les horaires d'ouverture ne permettent pas de répondre à leurs besoins.

G et C souhaite donc étendre davantage les heures d'ouverture des GU en associant l'astreinte et en comptant sur le renfort de techniciens en appui à chaque demande.

**Pour l'UNSA-Cheminots, la question se pose de la connaissance du Patrimoine, de la proximité et de la disponibilité du personnel des ABE avec les clients.**

Le Directeur adjoint de DPI (Direction de la Production de l'Infra) en réponse à l'UNSA-Cheminots, a précisé que le départ des agents des ABE au 1<sup>er</sup> janvier 2013 n'aurait pas d'incidence sur la pérennité des Infrapôles et Infraloges à l'exception des établissements purement Bâtiments de Paris-Lyon et de Paris-St-Lazare ainsi que des fusions éventuelles liées à la présence de deux Infrapôles dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Nous ne demandons qu'à le croire. Le risque de redimensionnement des pôles d'appui de ces établissements à l'issue du transfert des ABE est à craindre. 120 postes pourraient être concernés.

**L'UNSA-Cheminots prend acte du nouveau départ de la concertation sur de nouvelles bases qui intègrent enfin tous les protagonistes, à savoir la DI avec sa VRP 2014 et la DSG avec le développement du « Facility Management ». Il semble que nous ayons été enfin entendus. Mais cela reste à confirmer lors de la prochaine Table Ronde de février car le spectre de retrouver une partie des agents ABE en EME et EDC demeure. C'est pourquoi la présence de la DI et de la DSG à cette réunion est primordiale.**

**L'UNSA-Cheminots sera très vigilante sur ce point.**

**Reste en suspens la demande forte de l'UNSA-Cheminots que le siège de l'ESBE Grand-Ouest ne soit pas à Lille comme prévu initialement. Elle retient la piste parisienne de la Gare Montparnasse.**

Affaire à suivre ... table ronde du 10 février 2012.

- **ASTI :**

Les agents sont passés au code prime 52 au 01 janvier 2012. Passage des agents informaticiens placés sur un grade Administratif des UPI et de CSC-TI sur un grade de la spécialité « Etudes-Inspection » de la filière Equipement.

- Mise en place d'une indemnité compensatrice mensuelle (mesure individuelle) fixée par un barème Infra(rapprochez vous d'un élu UNSA pour en disposer) qui compensera la différence de rémunération inhérente à ce changement de grade (perte de l'indemnité informatique - différence de primes de travail), applicable aux agents changeant de filière lors de la mise en place de cette mesure y compris les Att TS en cours de formation, lors de leur prise de poste.

- **LT :**

Le déménagement des agents à Pagny dépend de la vente des terrains à la ville de Metz ... le CO des LT devrait être revu à la hausse en terme de qualification à l'issu des notations 2012, dixit le DU.

Nos délégués de commission resteront vigilants quant à la réalité des faits (**Julien Grosjean** pour le collège exécution et **Didier Selighini** pour les Q.D).

- **CREM :**

CHSCT Extraordinaire sur le projet de fusion des 2 CREM le 26 janvier où le CHSCT a émis un avis favorable par 4 voix pour (2 CGT ET 2 UNSA), 1 abstention (cgt) et 1 contre (cgt). Ce même jour, le projet passait au CER en deuxième consultation. Il n'a pu être évoqué au CER suite au manque de respect flagrant et à la politisation des débats par une certaine OS à trois lettres ... voir notre compte rendu du 26 janvier, sur le sujet !

- **Travail de nuit :**

Suite à notre déclaration en DP où nous précisons (pour la énième fois) que nous demandons de transformer l'actuelle IN 2424 en Directive (ce qui impliquerait la semaine de nuit à 4 nuits au lieu de 5), nous avons été interpellés par un élu d'une OS à 3 lettres ! En effet, celui-ci s'est permis de tenir des propos fallacieux, fâcheuse habitude pour ces élus en perte de vitesse.

Petit retour en arrière, en 2007, notre OS visionnaire avait négocié avec le DDI, un accord salarial régional où nous avons obtenu des primes de 15 ou 40 euros par nuit !

Cet accord avait été dénoncé par cette même OS, au titre que nous incitions l'entreprise à programmer des travaux de nuit !

Résultat 5 ans après, le travail de nuit a augmenté de manière exponentielle et **les cheminots ont perdu entre 1000 et 5000 euros par an ! Merci QUI ???**

- **NOTATION :**

Les prises de connaissances auront lieu le **29 février 2012** pour les agents des collèges exécution et maîtrise (QD). La commission de notation sera le **21 mars** pour les qualifications D et le **23 mars** pour les qualifications A+B+C.

Pour les agents qui s'estimeraient lésés, contactez nos délégués de commission de notation, ils vous aideront dans vos démarches (ex : lettre de réclamation) ou appelez l'Union régionale **UNSA au 772 992**.

**Nos délégués de commission sont :**

- **Julien GROSJEAN**, pour les agents du collège exécution - 06 46 79 34 47
- **Didier SELIGHINI**, pour les agents du collège maîtrise - 06 12 20 37 21

Pour les agents des autres qualifications, appeler l'Union Régionale Lorraine UNSA-Cheminots au **772 992**.

# LA BONNE INFO, C L'UNSA-Cheminots

1. L'UNSA-Cheminots demande que suite à la CPC VA du 1 décembre 2011, Mr OUIIN a annoncé que les bourreuses GS, les pelles rails routes et autres engins allaient être remplacés dans les mois à venir. L'Infralog Lorraine dispose-t-elle d'un planning de remplacement des engins mécanisés ?

Réponse de la direction : Pas de planning actuellement. DPI.EO doit proposer prochainement au TP NEN un planning, qui sera décliné ensuite aux Infralogs.

Des groupes de travail sont mis en place sur le schéma directeur engins 2012/2020. L'échéance de décision est prévue pour septembre 2012.

Commentaire de l'UNSA-Cheminots : *nous attendons les résultats de la réunion de septembre pour connaître le schéma directeur. Le programme d'investissement est sur 10 ans avec un lissage des charges du fait qu'ils ne peuvent radier tous les engins simultanément.*

2. L'UNSA-Cheminots demande si la direction connaît déjà le volume d'embauche pour 2012 ?

Réponse de la direction : 17 nouvelles autorisations d'embauche ont été notifiées pour 2012.

Commentaire de l'UNSA-Cheminots : *l'établissement a 17 autorisations d'embauches et attend des autorisations à venir. Il faut ajouter les 16 embauches non réalisées en 2011, dont 6 effectuées en janvier.*

3. L'UNSA-Cheminots demande si toutes les embauches 2011 ont été effectuées ?

Réponse de la direction : Au 31/12/2011, il restait 16 autorisations à effectuer sur 53. Elles sont reportées sur 2012.

Commentaire de l'UNSA-Cheminots : *sur les 48 autorisations (et non 53, car il y avait un reliquat de 5 de 2010), il en reste 17 à concrétiser en 2012. Il manque cruellement un centre de recrutement du grand est (basé à Strasbourg, il y a peu ...), comme il en a été ré ouvert à Bordeaux et à Lyon.*

4. L'UNSA-Cheminots demande quel poste n'est pas couvert au CO 2012. Pouvons-nous avoir ce CO 2012 ?

Réponse de la direction : Le CO 2012 n'est pas encore connu.

Commentaire de l'UNSA-Cheminots : *le CO n'est pas encore validé par le TP NEN, nous reposerons cette question aux prochaines DP.*

5. L'UNSA-Cheminots demande si le TP a tranché quant à l'avenir de la suite MRT Lorraine ?

Réponse de la direction :

Réponse de la direction : Concernant l'avenir de la suite MRT Lorraine, rien n'est encore décidé. Une décision est attendue pour septembre 2012.

**Commentaire de l'UNSA-Cheminots :** *il y a actuellement 3 MRT sur le TPNE, et il n'en restera que 2. En ce qui concerne notre MRT, elle devrait passer 8 mois sur la région et 4 mois hors région en 2012.*

**6. Suite à l'embauche de CDD, quelles sont les conditions d'utilisation des intérimaires ?**

**Réponse de la direction :** L'Infralog Lorraine n'a pas utilisé de personnel intérimaire, mais des CDD, suite à une surcharge temporaire d'activité.

7 ont pu être embauchés au Cadre permanent ou en CDI pour couvrir des autorisations de recrutements.

**Commentaire de l'UNSA-Cheminots :** *sur les 12 CDD de 4 mois, 7 ont été embauchés, 1 en attente de résultat d'examen, 2 ont été éliminés à la Psycho, 1 inapte et 1 éliminé à la VM. Ils ont reçu une formation de 10 jours sur le métier d'annonce et sur les risques ferroviaires.*

**7. Nous avons appris que la formation des tronc communs de l'ensemble des nouveaux embauchés serait supprimée et remplacée par une formation sur le terrain au poste de travail. Qu'en est-il exactement ?**

**Réponse de la direction :** Non, cela ne concerne que le module « découverte de l'entreprise » qui devient une information. Les autres modules sont toujours d'actualité.

**Commentaire de l'UNSA-Cheminots :** *l'ancien Module A (découverte de l'entreprise) devient une information en établissement, avec des intervenants extérieurs (personnel médical, social, etc....). Ce module passe d'une formation à une information pour soulager les CPFI qui manquent cruellement de formateurs ...*

**8. Pénibilité au travail : les opérateurs ABE (menuisiers, chauffagistes, serruriers) demandent la démarche pour figurer dans la liste des agents bénéficiaires de la pénibilité (question 2 du CHSCT du 23 mars 2011 reprise en DP aujourd'hui).**

**Réponse de la direction :** cette question ne relève pas de la compétence de l'Etablissement. Un arrêté ministériel reconnaît les emplois pénibles. 13 emplois supplémentaires ont été rajoutés par l'INFRA. C'est un sujet de compétence nationale qu'il convient d'aborder en CNHST .

**Commentaire de l'UNSA-Cheminots :** *58 métiers ont été validés par l'arrêté ministériel dont 13 à l'INFRA V. 13 autres validés par l'INFRA V (CREM , LT, etc) mais bloqués par le ministère. Sur la reconnaissance de la pénibilité, la délégation a insisté sur la reprise des négociations dans les métiers qui rentrent dans les 22 critères de 2008 : Agents LT (Ligne Téléphonique) ; les surveillants de travaux ; les assistants DPX dans les emplois repères concernés.*

**On ne nous dit pas tout !**

# L'UNSA au service de tous les cheminots !

Pour la délégation UNSA/Cheminots :

- Julien GROSJEAN, CREQ URA 06 46 79 34 47
- Cyril PILGER, LTS 73 32 66
- Didier SELIGHINI, ATU (SE) à l'ABE 77 15 75, 06 12 20 37 21
- Geoffrey SAR, KV TX ATL 06 23 74 07 22
- Karine DARDAINE, EALE 73 17 06
- Eric BOISSON, CEV TX ULV 06 08 75 61 51
- Serge PETEK, ASTI 06 25 08 29 11,
- Didier MATHIS, pôle expertise PPL 06 19 46 12 30.

La prochaine réunion des DP aura lieu le : **16 MARS 2012**

Merci d'adresser vos questions avant le **VENDREDI 9 MARS 2012**  
à la délégation UNSA ou à :

**Didier SELIGHINI - [didier.selighini@sncf.fr](mailto:didier.selighini@sncf.fr)**  
**ABE-TA ENERGIE**  
**77 32 17**



Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :

UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional de l'UNION Régionale Lorraine  
Porte F - Gare de METZ - Téléphone : 03.87.62.67.64 - 77.29.92

**Réduction de 66 % sur impôts**  
et

**adhésion à l'ADEIC** (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

## Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau .....

Adresse domiciliaire .....

Etablissement .....N° CP .....

Téléphone Service ..... Téléphone Portable .....

Adresse EMail (perso ou SNCF) .....

A.....le,.....Signature.....